



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Pas-de-Calais
éducation
nationale

Division des élèves

DE3

**Bureau des actions
éducatives, culturelles et
partenariales**

Dossier suivi par

Maryline Leseq

Jean-Louis Elan

Téléphone

03 21 23 82 90

03 21 23 82 51

Courriel

ce.i62de3@ac-lille.fr

20, boulevard de la liberté

BP 90016

62021 Arras Cedex

Arras, le 2 juin 2015

L'inspecteur d'académie - directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles
publiques et privées, sous contrat

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'Éducation nationale

Objet : dispositif « École et cinéma » - année scolaire 2015 / 2016

J'ai l'honneur de vous informer de l'ouverture des inscriptions en ligne au dispositif
« École et cinéma » pour l'année scolaire 2015 / 2016.

Le dispositif national initié par le Ministère de la Culture et de la communication, le C.N.C. – Centre National de la Cinématographie et le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. En cela, il s'inscrit tout naturellement dans les programmes de 2008, en particulier l'enseignement de l'Histoire des Arts et la circulaire n°2013-073 du 3 mai 2013 sur la construction du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de chaque élève.

« École et cinéma » est un dispositif qui permet d'ouvrir les portes du cinéma aux jeunes enfants scolarisés dans les écoles du département. Il donne l'occasion aux élèves du premier degré de découvrir dans une salle de cinéma des films de qualité choisis dans une liste d'œuvres cinématographiques sélectionnées au niveau national.

Cette action, dans le département du Pas-de-Calais, s'accompagne d'une formation des enseignants à la lecture des images animées. Elle assure, autour des films sélectionnés, certains prévisionnages, une formation hybride à l'image de neuf heures (trois heures de « présentiel » sur le temps personnel et six heures de « distanciel » prises sur les animations et formations pédagogiques) et un accompagnement pédagogique auprès des enseignants pour la mise en œuvre de leurs projets de classe. Elle est réalisée en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-de-Calais, l'association « De la suite dans les images... », le réseau CANOPÉ, les exploitants des

salles de cinéma du département et la collaboration des conseillers pédagogiques, en particulier en arts visuels et en éducation musicale.



« Ecole et Cinéma » s'adresse aux élèves des cycles des apprentissages fondamentaux (GS–CP–CE1) et des approfondissements (CE2–CM1–CM2) ainsi que des Classes d'Inclusion Scolaire et d'I.M.E.

Chaque enseignant, souhaitant la participation de sa classe, est invité à lire très attentivement la lettre de cadrage départemental, ci-jointe, et à renseigner, uniquement en ligne, le formulaire d'inscription sur le site dédié « École et cinéma » du Pas-de-Calais à l'adresse, rubrique « s'inscrire en ligne » :

<http://eco-cinema-62.etab.ac-lille.fr/>

Je vous propose l'échéancier suivant :

- Inscription, par classe, sur le site « Ecole et cinéma - 62 » **jusqu'au 15 juin 2015**.
- Avis des I.E.N **jusqu'au 29 juin 2015** par courriel à l'IEN de Béthune1.
- Confirmation de l'inscription : **à partir du 30 juin 2015** par courriel à chaque enseignant concerné.

Je vous rappelle que la participation au dispositif implique, pour chaque enseignant inscrit, l'engagement de respecter le cadrage départemental du dispositif (annexe 1).

Je vous remercie, par avance, de contribuer pleinement à l'épanouissement et à la formation de l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique.

Jean-Yves BESSOL

Pièces jointes :

Annexe 1 – Ecole et cinéma_cadrage départemental 2015 / 2016

Annexe 2 – Ecole et cinéma_présentation_programme 2015 / 2016

Annexe 3 – Ecole et cinéma_liste des salles de cinéma 2015 / 2016